## PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

## Aux Contribuables de la susdite municipalité



## **AVIS PUBLIC**

Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats # 2021-324.

Avis public est donné de ce qui suit :

- 1. Lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le Conseil a adopté un premier projet de règlement # 2023-340, et intitulé : Règlement sur la démolition d'immeuble.
- 2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2023, à 19 h 30 au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Ile-d'Orléans. L'objet de cette assemblée sera sur le projet de règlement # 2023-340. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- 3. Le projet de règlement est adopté en vertu des articles 148.0.2 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), et concerne la démolition d'immeubles.
- 4. Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet et au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.
- 5. Le projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité de Sainte-Famille-de-l'Ile-d'Orléans.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Ile-d'Orléans, ce 6<sup>ième</sup> jour du mois d'avril deux mille vingt-trois.

Sylvie Beaulieu GMA

Directrice générale /greffière-trésorière